



Administration Rapide à la Mairie du Golfe 3

LES DEMANDEURS DE LEGALISATIONS ET AUTRES DOSSIERS BIEN ET VITE SERVIS P.4

Opération Téléfood 2019

PLUS DE 342 MILLIONS P.6 DEJA COLLECTES



TR TOGOREVEIL

Le pari d'une actualité qui réveille

TR 358 du 15 Nov. 2019



JACK MA AUX JEUNES LEADERS D'AFRIQUE FRANCOPHONE HIER A LOME :

« COMMENCEZ PETIT ! » P.3

Revalorisation de la valeur indiciaire des Agents de l'Administration publique

UNE HAUSSE DE 5% SE DESSINE EN JANVIER 2020 P.5



14 indicateurs sur 20 validés de la carte des Scores 2020 de la MCC

LA MCA-TOGO VEUT MAINTENIR LA DYNAMIQUE P.3

■ TOGO : UN BUDGET 2020 DE PLUS DE 1466 MILLIARDS DE F CFA P.2

■ LES GRECS ET LES AMERICAINS ACTIFS POUR RELEVER L'IMAGE DU PAVILLON TOGOLAIS A L'INTERNATIONAL P.11

■ DES ATELIERS REGIONAUX DE SENSIBILISATION POUR BOOSTER LA CRÉATION DES INDUSTRIES CULTURELLES ET TOURISTIQUES LOCALES P.4

"Contribution du **Tourisme** à l'atteinte des objectifs du PND" P.4

LE 1^{ER} FORUM A LOME

Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO à Niamey

LE PRESIDENT FAURE ET SES PAIRS ONT ABORDE LA CRISE POLITIQUE EN GUINEE-BISSAU ET LA FERMETURE DES FRONTIERES DU NIGERIA



Le Chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé a pris part, le jeudi 08 novembre 2019, au Sommet extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à Niamey, capitale du Niger.

La crise politique et institutionnelle en Guinée Bissau était au menu des travaux. Le numéro 1 togolais et ses pairs ont également passé en revue le contexte économique et la libre circulation des personnes et des biens au sein de l'espace CEDEAO. Des décisions ont été prises en vue de ramener la sérénité, la paix et la stabilité en Guinée Bissau, après avoir examiné et salué la pertinence du rapport d'évaluation du Comité ministériel de suivi de la situation dans ce pays.

Préoccupés par les derniers développements socio-politiques en Guinée Bissau et la perspective de l'élection présidentielle maintenue au 24 novembre 2019, la Conférence a décidé de l'envoi d'une mission de Chefs d'Etat et une mission d'observation de même que le renforcement de la Mission de la CEDEAO en Guinée Bissau (ECOMIB).

A noter que le Président de la République Faure Essozimna GNASSINGBÉ avait œuvré en sa qualité de président en exercice de l'organisation sous-régionale pour le dialogue entre les acteurs politiques en vue de parvenir à une feuille de route et la mise en place d'institutions de consensus lors du sommet de Lomé le 14 avril 2018. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont en fin évoqué le cas de la fermeture des frontières entre le Nigeria et les pays voisins et formulé des recommandations à ce sujet.

Togoreveil



TOGOREVEIL
Le pari d'une actualité gagnante

Visitez notre page web

- Politique
- Educational
- Culture
- Economie
- Société

www.togoreveil.com

LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE A CONFERE AVEC UNE MISSION CONJOINTE DES NATIONS UNIES ET DE LA COMMISSION DE LA CEDEAO



Une mission conjointe du bureau régional des Nations Unies et la commission de la CEDEAO conduite par Dr Mohamed Ibn CHAMBAS, représentant spécial du Secrétaire Général des Nations unies pour l'Afrique de l'ouest et le Sahel a été reçu le lundi 11 novembre la présidente de l'Assemblée nationale Yawa Djigbodi TSEGAN. Les discussions ont essentiellement porté sur la présidentielle de 2020.

« Nous sommes là dans le cadre d'une mission des Nations-Unies et de la CEDEAO en vue de discuter avec les institutions de la République mais aussi avec les partis politiques et surtout les instances impliquées dans le processus électoral de 2020 », a souligné le Chef de Mission, Dr Ibn Mohamed Chambas. La Mission conjointe a félicité la Présidente de l'Assemblée nationale pour son élection à la tête du

parlement togolais et le dynamisme qu'elle impulse au sein de l'institution. Elle aura également des entretiens avec les autorités togolaises, les institutions chargées d'organiser les élections, les partis politiques ainsi que les partenaires nationaux et internationaux. L'objectif est de convenir du type d'appui que les Nations Unies et la Commission de la CEDEAO pourraient apporter au processus électoral de 2020.

Il faut signaler que cette mission fait suite à la visite d'évaluation de la situation politique actuelle du Togo ainsi que les perspectives des élections présidentielles de 2020 effectuée par les experts de la division de l'assistance électorale du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, du bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et du Sahel ainsi que du Programme des Nations Unies pour le Développement en octobre passé.

Elysée

Kigali/L'Assemblée parlementaire ACP-UE

LE TOGO Y A PRESENTE LA SITUATION POLITIQUE ET ECONOMIQUE

Depuis hier jeudi 14 Novembre 2019, les élus des pays ACP-UE sont en session à Kigali dans la capitale rwandaise. La délégation togolaise qui prend part à cette double session (Assemblée parlementaire et Assemblée parlementaire ACP-UE) est composée de quatre élus : Ibrahim Memounato et Pacôme ADJOUROUVI, tous les deux vice-présidents de l'Assemblée nationale, le député André Johnson, Président du Groupe Parlementaire UFC et l'honorable Nonon Saa. A Kigali, les élus togolais ont fait une éloquentة présentation des multiples avancées dans leur pays. De la décentralisation en cours avec l'animation des 117 Communes par les nouveaux élus locaux aux réformes politiques et électorales (limitation du mandat présidentiel et vote de la diaspora) en



passant par le Plan National de Développement et l'amélioration du climat des affaires, les élus n'ont surtout pas manqué de vanter l'attractivité du Togo, consacrée récemment par le dernier classement Doing Business qui indique que le Togo est le pays le plus réformateur

d'Afrique en 2019. La participation des élus togolais à ces assises est une parfaite illustration d'une pratique parlementaire qui se veut désormais totalement tournée vers le développement.

Germain POULI

TOGO : UN BUDGET 2020 DE PLUS DE 1466 MILLIARDS DE F CFA

Ce mercredi 13 novembre 2019, L'Assemblée Nationale procédait à l'adoption du Budget exercice 2020. Le Gouvernement, à travers un communiqué a révélé les grandes lignes qui ont concouru à l'élaboration de ce budget qui s'établit en recettes et en dépenses.

Selon le communiqué, les prévisions s'établissent en ressources et en charges à 1466,2 milliards de Fcfa, contre 1381,9 milliards en 2019. Les estimations du budget général s'élèvent en ressources et en charges à 1463,8 milliards de Fcfa contre 1378,7 en 2019, soit une hausse de 6,2% en raison de l'augmentation des ressources de trésorerie. Les prévisions de recettes et de dépenses des comptes spéciaux connaîtront une baisse de 28,1% et s'établiront à 2,3 milliards. Selon les analyses de conjoncture du FMI et de la Banque mondiale, reprises par le communiqué officiel, le projet de loi est élaboré dans un contexte économique mondial marqué par des incertitudes liées à la faiblesse de l'activité économique dans les pays avancés, en lien avec la baisse de confiance des entreprises et des ménages, le Brexit dans la Zone euro et le fléchissement du rythme de l'activité en Chine. En Afrique subsaharienne, la révision à la hausse du taux de croissance initialement prévue, qui devrait doper les économies, n'a pu être effective. Dans la zone UEMOA, la croissance devrait se situer autour de 6,4%. Au Togo, grâce au Plan National de Développement (PND), les investissements privés et la consommation des ménages, la croissance pourrait atteindre 5,5% en 2020.

Pour transformer structurellement l'économie, le gouvernement entend mettre l'accent sur l'exécution des activités des trois axes du PND, tout en accordant une attention à des programmes tels que le Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC), le Programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV)

ainsi qu'à l'emploi des jeunes des différents secteurs et aux agropoles.

Autres priorités, l'aménagement des pistes rurales, la réhabilitation des équipements de formations sanitaires et de mise en œuvre de la décentralisation. "Globalement, le gouvernement va maintenir une stratégie budgétaire prudente visant la soutenabilité des finances publiques à travers une amélioration du recouvrement des recettes et une maîtrise des dépenses afin de dégager un solde budgétaire conforme au standard communautaire", précise le communiqué.

La politique budgétaire 2020 sera axée sur la poursuite de l'amélioration de la mobilisation des ressources internes, une meilleure allocation des ressources publiques sur la base de l'efficacité des dépenses publiques et la maîtrise du déficit budgétaire. Les réformes fiscales seront essentiellement orientées vers la poursuite de la modernisation de l'administration fiscale, la création d'un environnement fiscal attractif aux investissements privés garantissant l'équité et la justice et offrant des services de qualité aux opérateurs économiques.

Le gouvernement poursuivra sa stratégie d'endettement prudente en recourant aux dons-projets et dons-programmes et en privilégiant les emprunts concessionnels tout en veillant à la soutenabilité à moyen et long terme de la dette publique.

Ces ressources seront orientées vers des investissements dans les secteurs porteurs en rapport avec le PND.

Il faut noter par ailleurs que la croissance pourrait atteindre 5,5% en 2020. Le projet de loi de finances 2020 a été adopté mercredi en conseil des ministres.

La Rédaction

TOGOREVEIL

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION
Komla YAWO
Marcel A. SOGLO
Londou KAWANA
Patrick NIMA
Pégy

SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITE
Aïssata TOURE
SECRÉTARIAT
Micheline MENSAH
INFOGRAPHIE
Franck Pegaz (99 95 65 22)

DISTRIBUTION ET ABONNEMENT
Tel: 22 36 18 56
02 BP 20061 Lomé

ADRESSE
585, Avenue du Grand Séminaire
Hédzranawoé face Ets VINS
D'ITALIE
Tél. : 22 61 12 19/22 36 18 56
90 02 76 54
E-mail : gpouliel@yahoo.fr

TIRAGE
4000 Exemplaires

IMPRIMERIE
RAD GRAPHIC Sarl U

JACK MA AUX JEUNES LEADERS D'AFRIQUE FRANCOPHONE HIER A LOME : « COMMENCEZ PETIT ! »



Annoncée depuis plusieurs semaines, la grande rencontre entre Jack Ma, le milliardaire chinois, fondateur de la plateforme "e-commerce Alibaba" Jack Ma et des jeunes leaders et entrepreneurs d'Afrique francophone a eu lieu hier jeudi 14 Novembre 2019 dans les jardins de la Présidence de la République togolaise en face de la plage de Lomé. Sans dans une ambiance décontractée que le fondateur du groupe Alibaba, philanthrope et défenseur des Objectifs du Développement Durable, a échangé avec les jeunes sur le leadership, l'entreprenariat, les opportunités dont regorge l'Afrique et les potentialités de sa jeunesse. La rencontre retransmise en direct sur la Télévision nationale togolaise (TVT) et sur les réseaux sociaux a été suivies par des dizaines de millions de personnes à travers l'Afrique et le monde. Face aux jeunes issus de divers pays francophones d'Afrique, dont une bonne moitié originaire du Togo et sélectionnés à l'issue d'un tri opéré parmi les inscrits, Jack MA, style décontracté avait à ses côtés comme chairman, Mme Cina LAWSON, Ministre de l'Economie Numérique du Togo. Cette rencontre dont l'objectif principal est le partage d'idées sur l'impact que pourraient avoir les technologies émergentes sur la croissance, le développement, la prospérité du continent ainsi que les avantages que peuvent tirer les

populations de la révolution numérique, a comblé les attentes des participants qui sont repartis plus motivés et engagés à relever le défi de l'inclusivité et de la croissance pérenne, deux notions sur lesquelles a beaucoup insisté l'orateur.

« C'est possible que vous soyez Jack MA dans 5 ou 10 ans »

Lors des échanges interactifs très enrichissants qui ont meublés ces moments, le Fondateur d'ALIBABA et deuxième plus grosse fortune chinoise, a invité les jeunes à commencer « petit » et de prendre le temps de se développer en considérant les premiers clients. Il a partagé avec les jeunes sa propre expérience avant de les rassurer que chacun d'entre eux pourra être un « Jack MA dans 5 ou 10 ans ». Insistant sur la difficulté d'être entrepreneur, il leur a fait comprendre qu'il est difficile voire impossible de réussir en deux ou trois ans. Selon lui le succès est un chemin parsemé d'échec. « On fait, on échoue et on recommence »

« J'adore les gens qui se plaignent »

L'une des recettes pour réussir c'est de trouver des solutions aux problèmes et aux difficultés des autres, de son milieu, de sa société. Jack MA en a apporté la parfaite

illustration en déclarant : « J'adore les gens qui se plaignent...Qu'est-ce que je peux apporter aux gens qui se plaignent ? Est-ce que je peux résoudre ce problème ? Et me faire payer pour cette solution ? »

L'Afrique et les « 4 E »

Après avoir déclaré que l'Afrique est un continent avec de grandes potentialités, le milliardaire chinois est revenu sur les « 4 E » ou les Quatre Éléments sur lesquels le continent noir peut se fonder pour atteindre l'inclusivité, la croissance et la prospérité partagée. Le tout premier de ces éléments est l'« Entrepreneur », il a exhorté les jeunes à entreprendre. Le second élément est le « E-Gouvernement » qui se rapporte à la transparence à travers un mode de gestion fondé sur l'électronique, le numérique. Le troisième élément, selon Jack MA sont les « E-Infrastructures » qui passent par les infrastructures électriques et la connexion internet. Enfin, le quatrième élément majeur dans la productivité et la croissance est l'« Education ».

Questions Environnementales

A Lomé, Jack Ma est accompagné des membres du conseil de la Paradise Foundation, sa fondation qui intervient sur les problématiques liées à l'environnement et à la conservation de la nature. Les jeunes leaders qui

ont des projets dans ce domaine ont saisi l'occasion pour prendre attache avec ladite Fondation. Globalement les échanges ont porté entre autres sur la distribution, le mobile Banking, la concurrence, l'innovation, l'expansion et le financement des entreprises.

Qui est Jack MA ?

Jack Ma, comme nous le précisons dans l'une de nos précédentes parutions, c'est avant tout l'histoire d'un fils d'ouvrière chinois qui a réussi à force de travail et d'innovation à devenir le second homme le plus riche de Chine et la 21e Fortune mondiale. L'homme d'affaire âgé de 55 ans est le Fondateur de l'entreprise Alibaba, énorme entreprise de commerce en ligne. En deux décennies seulement Jack Ma, cet autodidacte issu d'un milieu défavorisé et qui s'est vu refuser de nombreux postes avant de créer sa propre entreprise, est l'incarnation du Boom commercial chinois. Avec 750 millions d'utilisateurs chaque mois, Alibaba, l'entreprise de Jack MA emploie environ 100 000 employés et fait un chiffre d'affaires de plus de 70 milliards de dollars. Grâce à ses activités, Jack MA fait vivre une grande partie des petites entreprises chinoises qui, arrivent à placer leurs produits par le commerce en ligne. Sa fortune personnelle est aujourd'hui estimée à 37 milliards d'euros. Et l'homme qui a décidé de prendre sa retraite est un philanthrope né qui veut encourager, aider et soutenir les jeunes. « Aidez les jeunes, aidez les petits. Parce que les petits vont devenir grands » est l'une des formules favorites du multimilliardaire chinois qui entend également donner de son temps et mettre son énergie dans l'éducation et la formation des jeunes afin de les inciter à entreprendre. Le grand projet de Jack MA est d'utiliser sa fortune pour des projets philanthropiques, en particulier en matière d'éducation. Il a déjà créé une université en Chine. Il travaille pour favoriser le développement de l'intelligence artificielle qui, selon lui, va permettre de réduire considérablement le temps de travail. C'est d'ailleurs dans ce cadre que se situe la rencontre d'hier 14 Novembre à Lomé. Alibaba, son entreprise, devrait très prochainement s'installer au Togo très prochainement.

Germain POULI

14 indicateurs sur 20 validés de la carte des Scores 2020 de la MCC

LA MCA-TOGO VEUT MAINTENIR LA DYNAMIQUE



Le Togo valide quatorze (14) indicateurs pour la 2ème année consécutive selon la carte des Scores 2020 de la Millenium Challenge Corporation (MCC) publié le 1er novembre 2019 au titre de l'année fiscale 2020. La Cellule MCA Togo a, au cours d'un atelier regroupant les journalistes et les membres du comité sectoriel, présenté la carte des scores 2020 permettant au Togo de réaliser cette grande performance. Présidé par le Coordonnateur National Stanislas Baba, la rencontre a vu la présence ministre conseillère en charge du climat des affaires et coordonnateur adjoint la cellule Mme Sandra Ablamba Johnson.

Pour être éligible au

programme MCA le Togo a rempli les critères de performance dans les domaines de la bonne gouvernance juste, l'investissement dans le capital humain et l'encouragement de la liberté économique. Dans le domaine de la bonne gouvernance le Togo a validé les indicateurs concernant le Contrôle de la corruption, la liberté d'information, les libertés civiles et l'Etat de droit. Au niveau de l'investissement dans le capital humain, les Dépenses dans l'éducation primaire, le Taux d'achèvement des filles au cycle primaire, la protection des ressources naturelles. En ce qui concerne la liberté économique les indicateurs validés concernent l'inflation, la politique budgétaire, la

qualité de la réglementation, le genre dans l'économie, le droit foncier, l'accès au crédit et la création d'entreprise.

Le Togo a satisfait pour la 4ème année consécutive les trois critères d'éligibilité au programme Compact à savoir : la validation de l'indicateur « contrôle de la corruption », la validation d'au moins un des indicateurs de droits démocratiques (droit politiques et libertés civiles) et la validation de la majorité des vingt (20) indicateurs avec au moins un indicateur au vert dans chaque catégorie. Pour M. Baba, ce progrès remarquable est réalisé avec les différentes réformes effectuées grâce à la volonté politique et le leadership du

président de la république. « Le président de la république attache un grand prix au changement structurel et au changement transformationnel de notre pays avec comme ultime objectif de réduire la pauvreté. C'est à cela que nous aussi nous sommes engagés, puisque le MCC travaille à la réduction de la pauvreté », a-t-il déclaré en félicitant les membres du comité sectoriel pour le grand travail abattu depuis 2015 pour l'amélioration sans cesse de ce score.

Pour la cellule MCA-Togo, la célébration de ce score est également l'occasion d'analyser les indicateurs que le Togo n'a pas validés. En réalité selon la Cellule MCA-Togo, 15 indicateurs ont été validés au lieu de 14 s'il faut tenir compte des droits politiques. Au vue des réformes institutionnelles et constitutionnelles opérées, l'organisation des locales, les législatives tenues grâce à la feuille de route de la CEDEAO, les critères de cet indicateur sont remplis. Ce qui a permis à la cellule d'amender les résultats de la MCC et de faire des revendications auprès de l'institution pour que cet aspect soit reconsidéré.

Au regard des indicateurs non validés à savoir la politique commerciale, l'efficacité des pouvoirs publics, dépenses pour la santé, le taux d'immunisation, la santé infantile, la cellule recommande que les actions soient poursuivies et intensifiées dans la lutte contre la corruption. Elle exhorte également à poursuivre les actions entre autres pour trouver des solutions aux problèmes de la population carcérale ; à assainir les finances publiques, à multiplier la campagne de vaccination contre la rougeole, à augmenter le budget de la santé. « Nous nous engageons pour l'année qui vient à faire beaucoup mieux », affirme le coordonnateur Stanislas Baba.

Le Togo se prépare pour le démarrage de la mise en œuvre du programme Threshold dont la signature de l'accord de don a eu lieu le 14 février 2019 et nourrit l'espoir d'une sélection pour le programme Compact. A noter que 80 pays dont le Togo sont concernés par cette évaluation qui à sa 17ème édition.

K.Y.

"Contribution du tourisme à l'atteinte des objectifs du PND"

LE 1ER FORUM A LOME



Le ministre de la Culture, du Tourisme et des Loisirs Kossivi Egbetonyo a ouvert ce mardi 12 novembre à Lomé le 1er forum du Tourisme. Placé sous le thème « Contribution du tourisme à l'atteinte des objectifs du PND », la rencontre réunit les hôteliers, des restaurateurs, des agents de voyage et de tourisme ainsi que des opérateurs économiques dans le secteur du tourisme. La rencontre s'est déroulée en présence du ministre délégué auprès du ministre de l'Eau de l'Équipement rural et de l'Hydraulique villageoise Kanfitine Tchede Issa.

Le Togo continue de faire des avancées dans le secteur. L'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) classait le Togo au 2ème rang mondial derrière l'Égypte en termes de progression du Tourisme d'affaires et de congrès, soit 46% entre 2016 et 2017. En 2018, le pays a enregistré 712000 touristes. Le Togo se positionne en Afrique de l'Ouest comme une destination touristique en pleine renaissance avec les recettes hôtelières qui ont été de 48 milliards de FCFA et le nombre d'emploi directe, de 8000 dans le sous-secteur hôtelier.

Pour le ministre Egbetonyo, à travers la mise en œuvre du Plan National de Développement, le président de la République entend faire du, un Hub logistique et un centre d'affaires de premier plan dans la sous-région, développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives, consolider le

développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion. Le Programme prévoit en son axe 1, la mise en place d'un hub logistique d'excellence et un centre d'affaires de 1er ordre dans la sous-région où le développement du tourisme devra faire du Togo, entre autres, un grand centre du tourisme d'affaires dans la sous-région ouest africaine. « Les performances des trois dernières années pourraient nous donner des raisons d'une légitime fierté. Mais nous avons toujours la nostalgie des années 80 (l'âge d'or du tourisme au Togo : ndr). Alors quelles mesures pour l'essor du tourisme dans notre pays? » s'interroge-t-il.

Il s'agit de faire passer la part du tourisme dans la création de richesse de 4% du PIB en 2015 à 6% en 2022 (notamment grâce à la promotion du tourisme d'affaires), de faire passer le nombre de visiteurs pour 100 habitants par an de 3,2 en 2015 à 5 en 2022 et les recettes par visiteur de 520\$ à près de 700\$ en 2022 et contribuer à créer au moins 10 000 emplois décents à même échéance. De plus, la nouvelle politique du Togo ambitionne aborder le développement du tourisme bleu de manière à positionner le pays comme une destination touristique « bleue » en Afrique de l'Ouest, à travers : (1) la diversification, l'accroissement et la valorisation de l'offre touristique (culturelle, artisanale, écologique, économique et sociale) et hôtelière à travers la labellisation systématique et le rating ; (2) la facilitation du

financement des investissements dans le secteur touristique et hôtelier ; (3) l'amélioration du cadre normatif et institutionnel.

« Le tourisme s'impose aujourd'hui comme un secteur incontournable dans le développement économique et des échanges internationaux. Le secteur privé touristique en particulier a un rôle important à jouer dans l'économie nationale », souligne Mme Ayim-DJAGBARE Patatèng, Directrice de la réglementation, de l'inspection et de contrôle des établissements hôteliers et des bars.

Ce premier forum est une occasion pour les participants de réfléchir et d'échanger les voies et moyens pouvant permettre de contribuer efficacement à l'atteinte de ces objectifs. Pendant deux jours, les acteurs et promoteurs du tourisme vont, entre autres, faire un bref rappel des axes du PND ; développer les effets attendus du tourisme dans l'axe1 ; s'appesantir sur la contribution du tourisme à l'atteinte des objectifs du PND à travers les trois axes ; aborder le rôle des opérateurs privés du secteur touristique et des secteurs connexes pour l'atteinte des objectifs du PND et de proposer les réponses claires à toutes autres questions que soulève le thème. Des recommandations et des résolutions issues de ce forum permettront ainsi au secteur de contribuer à l'atteinte des objectifs du PND.

Komla Y.

Administration Rapide à la Mairie du Golfe 3

LES DEMANDEURS DE LEGALISATIONS ET AUTRES DOSSIERS BIEN ET VITE SERVIS

Souvent critiquée sur le plan général pour sa lourdeur et l'indifférence de certains de ses agents indélicats, les citoyens peuvent désormais connaître une nouvelle ère administrative avec la Commune de Golfe 3 qui veut faire les choses autrement. Le nouveau Maire Kamal Adjayi siffle la fin d'un système administratif peu glorieux et souvent décrié par les demandeurs des services publics.

L'administration de cette collectivité décentralisée veut se donner une touche particulière en mettant en avant les préoccupations du citoyen. L'une des premières grandes mesures prises par le nouveau patron de cette commune est la continuité des tâches administratives basée sur un système de travail permettant de servir les citoyens même aux heures de pause et en un délai raisonnable.

Le traitement des dossiers dans cette mairie est de quatre heures



maximum. Une mesure qui permet aux demandeurs de légalisations et autres dossiers administratifs d'être servi en moins de 48 ou 72 heures au maximum. Ce délai de quatre heures sera revu en un temps record de 30 minutes, à l'avenir pour permettre aux citoyens d'avoir leurs dossiers à temps.

Togoreveil

Pour permettre au Togolais de l'extérieur de participer au vote

LE GOUVERNEMENT CREE DES COMMISSIONS ELECTORALES D'AMBASSADES INDEPENDANTES



L'un des décrets adoptés au conseil des ministres du mercredi dernier fixe le nombre des commissions électorales locales indépendantes (CELI) et des commissions électorales d'ambassades indépendantes (CEAI) et fixent leurs ressorts territoriaux respectifs.

Il est à relever que l'article 27 de la loi n° 2012-002 du 29 mai 2012 portant code électoral modifiée par la loi n° 2013-004 du 19 février 2013, la loi n° 2013-008 du 22 mars 2013 et la loi n° 2019-17 du 6 novembre 2019 dispose en son alinéa 2 que le nombre de commissions électorales locales indépendantes (CELI) et des commissions électorales d'ambassades indépendantes (CEAI) ainsi que leurs ressorts territoriaux respectifs sont fixés par décret en conseil des ministres sur proposition de la CENI.

C'est en application de cette disposition que le présent projet de décret est proposé dans le cadre de la préparation de l'élection présidentielle de 2020. Il crée, en plus des commissions électorales locales indépendantes (CELI), des commissions électorales d'ambassades indépendantes (CEAI) et permet ainsi de prendre en compte les modifications apportées au code électoral par la loi n° 2019-17 du 6

novembre 2019 qui offrent la possibilité aux Togolais de l'extérieur de participer aux élections nationales.

Il convient de rappeler les conditions légales pour le vote des Togolais de l'étranger :

- 1- le vote des Togolais de l'étranger n'est possible que dans les pays où le Togo dispose d'ambassade ;
- 2- le nombre minimum des Togolais résidents dans un pays et enregistré à l'ambassade Togolaise retenue pour l'ouverture d'une commission électorale d'ambassade indépendante (CEAI) est fixée à 300 ; il est rappelé qu'à l'intérieur du pays le nombre minimum d'électeurs pour l'ouverture d'un bureau de vote est de 500 ;
- 3- le nombre de CEAI est arrêté en se référant aux chiffres communiqués par nos ambassades précisant le nombre de nos compatriotes inscrits dans leurs registres respectifs ;
- 4- enfin, pour qu'un compatriote vivant à l'étranger se fasse délivrer une carte d'électeur, il doit fournir en dehors des pièces d'identités, la carte consulaire qui prouve que ce compatriote réside depuis plus de six (6) mois dans le pays de sa résidence. Cette durée minimale de résidence est prescrite à l'article 48 du code électoral dans sa version originale de 2012 (dispositions inchangées jusqu'à ce jour).

Elysée J.

DES ATELIERS REGIONAUX DE SENSIBILISATION POUR BOOSTER LA CRÉATION DES INDUSTRIES CULTURELLES ET TOURISTIQUES LOCALES



L'association Culture, Paix et Développement (CPD) en collaboration avec le cabinet Tact Xpertises organise en décembre prochain des ateliers régionaux de sensibilisation et formations sur le thème « PND et potentialité culturelles et touristiques comme leviers du développement local ». Le lancement officiel de ces ateliers a été effectué ce mercredi 13 octobre à Lomé.

Pour le Pr Kodjona Kadanga, coordonnateur du projet, l'initiative « entend booster la création des industries culturelles et touristiques locales contribuant ainsi

à l'économie locale en terme de créations d'emplois et de richesses, à la lutte contre la précarité, à la recherche des partenariats culturels. »

Il s'agit d'une série de formations des formateurs impliqués dans le développement de leurs communautés respectives basés sur les potentialités culturelles et touristiques. Lesdits acteurs locaux seront formés sur les techniques de montage de projets culturels et en recherche de financement de projets. Les modules qui seront développés dans ces différentes formations les porteront sur la prise en compte de la

dimension culturelle et touristique dans le développement local ; l'élaboration des projets pour rechercher des financements dans le domaine des industries culturelles et touristiques locales ; le management culturel et touristique au niveau local ; la recherche des organisations internationales et ONG susceptibles de nouer des coopérations dans l'action culturelle et touristique locale.

Parrainé par le ministère en charge de la culture, la cérémonie de lancement a été ouverte par le Directeur de cabinet du département Gnazou N'Daam, représentant son ministre de tutelle en présence des représentants des communes et préfectures, responsables des comités Villageois de Développement (CVD), des Comités de Développement de Quartier (CDQ), responsables d'associations de femmes et ONG culturelles, artistiques et entrepreneurs culturels.

**Revalorisation de la valeur indiciaire
des Agents de l'Administration publique**

UNE HAUSSE DE 5% SE DESSINE EN JANVIER 2020

Le relèvement de la valeur indiciaire pour tous les agents de l'administration publique sera chose faite en début de 2020.

Annoncée par le Président de la République, lors de son adresse aux peuples togolais, le 26 avril dernier, la mesure vient d'être confirmée par le Ministre en charge du Travail et de la Fonction publique, Gilbert Bawara lors d'une rencontre avec des cadres et chefs de services à Atakpamé.

Cette revalorisation de 5 points d'indice, sera la deuxième après celle de 6% accordée en 2013 aux travailleurs de l'administration publique. L'objectif pour le gouvernement à travers cet acte, est d'améliorer davantage les conditions de vie des citoyens et des travailleurs, pour un mieux-être social.

Par ailleurs, outre cette mesure salariale, d'autres instructions ont été données par le Président de la République, toujours dans ce sens et ce, dès 2020. Il s'agit notamment de la reprise de l'allocation de départ à la retraite et de la construction de deux maisons de retraites pour les fonctionnaires.

Cette énième mesure en faveur du bien-être des populations en général et en particulier les agents publics, entérine l'envie des Autorités à faire du social un véritable tremplin pour le développement.

Marcel SOGLO



Présidentielle de 2020

**LA RÉVISION DES LISTES
ÉLECTORALES SE DÉROULENT DU
29 NOVEMBRE AU 1ER DÉCEMBRE**



La décision est prise au conseil des ministres au mercredi 13 octobre dernier avec l'adoption d'un décret portant ouverture et clôture de la période de révision des listes électorales pour l'élection présidentielle.

Selon le communiqué l'article 51 du code électoral dispose que « l'élection est faite sur la base de la liste révisée pendant toute l'année qui suit la clôture de cette révision ». Cependant, il a été initié une révision exceptionnelle des listes électorales en mai 2019 dans le cadre des élections locales alors qu'un recensement électoral avait eu lieu en octobre et novembre 2018 pour les élections législatives de 2018.

De nouveau, le Gouvernement initie une révision exceptionnelle pour un processus électoral plus inclusif et, surtout, permettre aux Togolais vivant à l'étranger de se faire recenser pour la première fois. La révision des listes électorales se déroulera pendant la période du 29 novembre au 1er décembre 2019, en une phase unique dans les centres de recensement qui seront ouverts de 7 heures à 16 heures, heure GMT au Togo et en heure locale dans les pays retenus pour le vote des Togolais de l'étranger.

La Rédaction

**Conférence Internationale de la
Population et le Développement**

**L'EXPERIENCE DU TOGO ET LES
DEFIS EN MATIERE DE SOINS
OBSTETRICAUX ET NEONATLS
D'URGENCE PRESENTES**



Une délégation togolaise conduite par Demba Tignokpa, ministre de la Planification du Développement et de la Coopération, a pris part du 13 au 14 novembre avec le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA- Togo) au Sommet de Nairobi au Kenya à la Conférence Internationale de la Population et le Développement (CIPD-25). La rencontre a pour objectif d'identifier les défis majeurs en matière de population et de développement, dans « un cadre consensuel et inclusif », afin de faire progresser la mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD.

La délégation a au cours du sommet présenté l'expérience du Togo en matière de Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence (SONU). Signalons que depuis la conférence du Caire tenue en 1994, le pays a enregistré une bonne progression en matière d'utilisation des méthodes contraceptives modernes. Ainsi, la prévalence est en effet passée de 8% à 21,4%. A l'époque, 179 gouvernements avaient dit oui à un programme d'action reconnaissant la santé de reproduction, l'autonomisation des femmes, l'égalité des sexes comme des vecteurs du développement durable.

E.J.

22 Nov. 16^{ème}
9 Déc. Foire
2019 Internationale de
LOME
Foire de toutes les opportunités

+1000
EXPOSANTS
300 000
VISITEURS



#tgfil16

THÈME : LE E-COMMERCE POUR
UNE FORTE EXPANSION DES ÉCHANGES



Faire connaître les différents services de la DOSI aux populations

DES JOURNÉES PORTES OUVERTES ONT DÉBUTÉ À DAPAONG



La Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI) a ouvert ce mardi 12 novembre 2019 à Dapaong (620 km de Lomé, région des savanes), ses Journées portes ouvertes (JPO), qui marque ainsi le début de ladite opération dans toutes les chefs-lieu des régions économiques du Togo.

Le but est de rendre visibles les différents services de la DOSI aux populations. Il sera également question pour le public de découvrir les relations qui existent entre la Délégation et les

différents ministères en charge de l'agriculture, de l'artisanat, du commerce, des transports, de l'emploi, des arts et de la culture, du développement à la base, du secteur privé et bien d'autres.

Ces journées placées sous le thème "Formalisation de vos activités pour une participation inclusive", vont permettre aux populations de mieux connaître les activités et prestations de services de la délégation afin de favoriser la dynamique et l'éclosion des activités génératrices de revenus.

Les conditions pour bénéficier d'une formation en entrepreneuriat et gestion, l'accompagnement à la création d'entreprise et l'accompagnement à l'obtention des documents administratifs (nationalité togolaise et jugement supplétif) ont été présentés au cours des séances.

Les populations de la région des Savanes ont profité pour visiter les locaux de la DOSI-Dapaong et échanger avec le personnel sur les différents domaines d'interventions de la délégation.

Créée en 2008, la DOSI a pour but de favoriser les atouts et opportunités de l'informel et de restructurer ce secteur pour en faire un véritable outil de développement économique et social inclusifs.

Le secteur informel au Togo, pour rappel, regroupe environ 80% de la population active, contribue à près de 40% du PIB et constitue un régulateur tant économique que social.

Fémi Babatoundé

Projet WACA RESIP

DES CONVENTIONS DE FINANCEMENT SIGNÉES AU PROFIT DE ONZE SOUS-PROJETS COMMUNAUTAIRES



Dans le cadre du programme d'investissement dans la résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA RESIP), des conventions de financement au profit de onze sous-projets communautaires ont été signées en fin de semaine dernière à Lomé. La cérémonie de signature des conventions a été présidée par le ministre de l'Environnement, du Développement durable et de la protection de la nature, Oladokoun David Wonou.

Le projet WACA RESIP de

la Banque Mondiale et du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), vise à renforcer la résilience des communautés dans la zone côtière, confrontées de manière récurrente, à des risques de catastrophes et autres aléas. Les sous-projets portent entre autres, sur la gestion des herbes communautaires à hautes valeurs écosystémiques, la gestion durable des terres, la réhabilitation de petites infrastructures publiques endommagées par les inondations. Selon le ministre, « la

signature des conventions de ce jour fait partie des efforts conjugués du gouvernement et des partenaires pour que le taux de pauvreté de même que les inégalités reculent dans notre pays... ».

Evaluer à plus de 1,2 milliard FCFA, les sous-projets visent à renforcer la résilience des communautés et des zones exposées aux risques de catastrophes naturelles.

Elysée

Opération Téléfood 2019

PLUS DE 342 MILLIONS DÉJÀ COLLECTÉS



Lancée en vue de collecter des fonds auprès des bailleurs pour soutenir des entrepreneurs dans le domaine agricole, l'opération Téléfood se poursuit et évolue vers son objectif. Au total, 342.413.455 de FCFA sur 800 millions de FCFA ont déjà été collectés. Le point de l'opération de collecte de dons et du dernier tirage du jeu Tombola initié avec l'appui des opérateurs de téléphonie mobile, Togocel et Moov Togo a été fait au cours de la semaine par le ministre en charge de l'Agriculture Noël BATAKA et ses collaborateurs.

La collecte des dons continue jusqu'au 10 Décembre 2019. L'opération se déroule en envoyant le mot « DON » par SMS au numéro court 2828 via les numéros Togocel ou Moov ou de faire des dons par transfert d'argent mobile via les numéros (228) 90 26 94 73, 90 90 84 22 ou au 99 95 19

89.

Dix (10) nouveaux gagnants du dernier tirage du jeu Tombola ont été révélés. Ainsi les numéros 90 31 28 05 ; 99 68 75 72 ; 99 11 64 19 remportent la Bourse à l'Institut Supérieur Lucas pour un cursus Licence en Agri business d'une valeur de 3,5 millions de FCFA. Les numéros 92 44 07 87 ; 97 00 11 06 gagnent quant à eux le Bon de carburant de 200.000 F CFA offert par T-Oil. Le Bon d'un week-end dans une chambre standard de l'hôtel du 2 Février pour 2 personnes est allé aux personnes attribuées aux 91 79 01 51 ; 98 76 59 67. Le numéro 91 82 80 76 part avec le Billet d'avion Lomé-Paris-Lomé offert par Air France. Les numéros 92 44 07 87 ; 99 56 46 91 s'offrent le Bon de Bière, sucrerie et eau offert par BB Lomé (200.000 FCFA).

Elysée J.

LE MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ORGANISE UNE TOURNÉE NATIONALE D'IMMATRICULATION



Le ministère des infrastructures et des transports organise depuis la semaine dernière une tournée d'immatriculation de véhicules à deux roues et assimilés, sur tout le territoire. L'opération concerne exclusivement les véhicules qui ont été dédouanés mais non immatriculés dans le cadre de la campagne organisée par l'Office togolais des recettes (OTR) durant tout le mois d'Octobre. L'opération foraine était destinée à « faciliter les formalités de dédouanement et d'immatriculation des motos en situation irrégulière sur toute l'étendue du territoire ».

Les activités auront lieu

dans l'enceinte de toutes les directions régionales des travaux publics et des transports routiers selon le chronogramme suivant :

du 04 au 08 novembre 2019 : Région des Savanes

du 11 au 15 novembre 2019 : Région de la Kara

du 18 au 22 novembre 2019 : Région Centrale

du 25 au 29 novembre 2019 : Région des Plateaux 1 (Atakpamé)

du 02 au 06 décembre 2019 : Région des Plateaux 2 (Kpalimé)

du 09 au 13 décembre 2019 : Région Maritime

Cette tournée se poursuit jusqu'au 13 décembre

INTERVIEW DE EL HADJ TCHAGNAO ARIYAO, Président du CONAPP

La presse togolaise est à la croisée des chemins. Elle est confrontée à plusieurs défis et n'arrive pas à s'affirmer et faire face à ses besoins nonobstant son rôle important dans la société togolaise. Que faire pour remédier à cette situation et redorer le blason des médias togolais? El-Hadj Arimiayao TCHAGNAO pense avoir des pistes de solution qu'il expose dans l'interview ci-dessous. La question de la mise en place d'une couverture santé pour les journalistes togolais et d'une mutuelle qui puisse voler à leur secours. Les négociations entamées par le Conseil national des patrons de presse (CONAPP) pour une augmentation substantielle de l'aide de l'Etat à la presse, le phénomène très « dégradant » des "G" et comment le combattre, la question du rôle de la presse dans l'organisation d'une élection présidentielle apaisée au Togo... Toutes ces questions ont été abordées par le patron du CONAPP qui esquisse des pistes de solutions pour redonner à la presse, sa noblesse d'antan. Lisez plutôt.

Bonjour El-Hadj Arimiayao Tchagnao. Vous êtes le président du CONAPP, Conseil national des patrons de presse. Aujourd'hui, le monde des médias togolais plaide pour une augmentation substantielle de la subvention de l'Etat à la presse. M. le président, est-ce que ça promet, est-ce que la presse peut avoir gain de cause en 2020?

El-Hadj Arimiayao TCHAGNAO : Merci pour l'opportunité que vous m'offrez. La question de l'aide de l'Etat à la presse est une question qui était sur le tapis avant que nous soyons portés à la tête du Conseil national des patrons de presse. C'est une question qui a été longuement débattue et suscite beaucoup d'intérêt auprès de tous ceux qui ont été à la tête de l'organisation que nous présidons aujourd'hui. En dehors du CONAPP, il y a beaucoup de personnes qui se sont intéressées à cette question et à comment faire pour que l'aide de l'Etat à la presse, qui a son histoire, puisse évoluer de 100 millions pour aller au-delà. Tout comme cela se fait dans beaucoup de pays de la sous-région.

Lorsque nous sommes arrivés à la tête du CONAPP en 2018, nous avons pris notre temps pour faire le tour d'horizon et nous avons pu remarquer que tout ce qui a été fait avant par nos prédécesseurs, n'avait pas pris en compte, les décideurs de la nation. Et lorsque nous avons pris connaissance de tous les contours du problème, nous avons choisi de prendre le

taureau par les cornes. C'est-à-dire, de ne pas procéder par la violence verbale ou la dénonciation, mais d'aller là où les grandes décisions se prennent.

Avec un comité que nous avons mis en place au niveau du bureau du CONAPP, nous avons fait le tour de plusieurs personnalités de notre pays. Nous sommes d'abord allés à l'Assemblée nationale et sur autorisation de Mme la Présidente de l'Assemblée, nous avons échangé avec tous les présidents des groupes parlementaires à qui nous avons expliqué le rôle important que joue la presse dans notre pays.

En dehors de la TVT, Radio Lomé, Radio Kara et Togo presse qui sont des médias d'Etat, l'information est traitée sur le territoire national par des médias privés.

Nous avons également fait comprendre à nos interlocuteurs qu'il y a aujourd'hui, beaucoup de nos jeunes frères qui sont sortis des grandes écoles, qui sont nantis de diplômes professionnels. Ces jeunes, la fonction publique n'arrive pas à les employer et ils sont aujourd'hui sur notre dos.

Le gros du travail de l'information de terrain se fait aujourd'hui par nous du privé. C'est pour cela que nous avons plaidé auprès des différents présidents des groupes parlementaires, et auprès de la Présidente de l'Assemblée nationale. Nous voulons que tous comprennent que nous avons besoin du soutien de l'Etat. Que l'aide que nous souhaitons avoir

puisse être conséquemment augmentée. Pourquoi pas de 100 millions à 500 millions ou au milliard pour que ceux qui auraient à bénéficier de cette aide aient quelque chose de consistant qui leur permette d'opérer la mutation qualitative souhaitée. Qu'ils passent de simples organes de presse à des entreprises de presse.

Aujourd'hui, nous ne sommes pas encore des entreprises de presse, nous ne sommes que des organes de presse. Et un organe de presse, comparé à une entreprise, le fossé est grand et profond.

Une fois que nous aurons une aide conséquente, nous nous obligerons à nous transformer en des entreprises de presse. Une entreprise de presse a un siège, elle a un secrétariat, un patron, des comptables, un service des ventes, un conseil d'administration... Est-ce qu'à partir de là, cette entreprise va créer de l'emploi réel? Oui.

Nos employés crient tous le temps qu'il n'y a pas une Convention collective qui est signée. On ne signe pas une convention en l'air. Et Dieu merci, tous ceux à qui nous avons eu à expliquer le bienfondé de cette augmentation de l'enveloppe qui aujourd'hui est de 100 millions, vers une enveloppe plus consistante pourquoi pas à 1 milliard ou au moins à 500 millions? Tous ceux-là, nous ont compris. Nous sommes allés discuter avec le ministre des Finances, qui fort heureusement nous a compris.

Nous avons été orientés vers le Directeur du budget avec qui nous avons échangé. Lui aussi nous a compris et ensemble, ils ont manifesté leur volonté de porter plus haut toutes les explications que nous avons eues à leur apporter. Ils nous ont promis que pour l'année budgétaire 2019-2020, quelque chose va être fait. En bref, nous sommes aujourd'hui rassurés qu'il y aura une augmentation plus conséquente de l'aide de l'Etat à la presse en 2020. Et cette augmentation ira en s'améliorant avec le temps.

Enfin, finalement peut-on dire que les efforts du CONAPP sont en train de payer ou le CONAPP est-il en train de réussir là où beaucoup ont échoué?



Je ne dirai pas que le CONAPP est en train de réussir là où beaucoup ont échoué. Ce n'était pas des échecs. Nous sommes venus pour tisser une nouvelle corde au bout des anciennes. C'est sur l'effort consenti par nos prédécesseurs, que nous sommes en train de travailler et de gagner ce pari. Ce pari ce n'est pas à l'actif de Tchagnao ou à l'actif du CONAPP. Mais c'est un pari gagné par l'ensemble de la presse. Oui bien sûr que le CONAPP est l'organisation de presse la plus importante et la plus ancrée sur toute l'étendue du territoire. Mais l'aide de l'Etat à la presse une fois revue à la hausse, ira à l'ensemble de la corporation.

Aujourd'hui, la presse togolaise est à la croisée des chemins. On parle des groupes organisés de jeunes raquetteurs comme le G20, qui vont d'avènement en événement et qui harcèlent les organisateurs pour leur arracher pour certains, 2000 Fcfa, pour d'autres 5000 Fcfa. Est-ce que vous ne croyez pas qu'au CONAPP il faut assainir tout cela et redonner à la presse une image plus reluisante?

Nous n'allons pas comparer le CONAPP à des ordres comme l'ordre des avocats au niveau du barreau ou l'ordre des pharmaciens etc. Ne crée pas un journal qui le veut. Et ne peut

Suite à la page 8



et c'est reparti

économisez jusqu'à
40%
 sur le
DÉDOUANEMENT
 de vos **VÉHICULES**
 & **MARCHANDISES***
 jusqu'au **30 novembre 2019**
 * Marchandises sous douane en souffrance

Pour tout renseignement appelez le centre d'appels de l'OTR au **8201**

Office Togolais des Recettes - OTR
 Office Togolais des Recettes - OTR
 Office Togolais des Recettes - OTR

8201
 RENSEIGNEMENTS
8280
 ANTI-CORRUPTION
 FEDERER POUR BATIR
 www.otr.tg



Le télépaiement
 est **OBLIGATOIRE** pour les
Grandes et Moyennes
Entreprises depuis le
15 octobre 2019.

Délai supplémentaire de 72 heures accordé pour la période du
 1^{er} novembre au 31 décembre 2019

8201

<https://e-services.otr.tg/>

Office Togolais des Recettes - OTR
 Office Togolais des Recettes - OTR
 Office Togolais des Recettes - OTR

8201
 RENSEIGNEMENTS
8280
 ANTI-CORRUPTION

FEDERER POUR BATIR
 www.otr.tg

INTERVIEW DE EL HADJ TCHAGNAO ARIYAO, Président du CONAPP

Suite de la page 7

s'improviser journaliste, qui a rêvé la nuit avoir une plume ou un micro à la main.

C'est un processus sérieux qui aboutit à la création d'un organe de presse. Mais ceci étant dit, nous croyons qu'il faut faire quelque chose au Togo. Au niveau du CONAPP, nous nous sommes donné comme leitmotif de faire en sorte qu'on puisse fermer un tant soit peu le robinet.

Hier les journalistes togolais étaient comptés au bout des doigts de la main. Ils étaient en très petit nombre et étaient très qualifiés. Mais aujourd'hui, on a plus de 400 titres de journaux, avec une quarantaine qui est dans la régularité. Aujourd'hui, on a des centaines de sites en ligne et vous avez de petits garçons et de petites filles, qui se promènent de conférence de presse en conférence de presse pour dire aux organisateurs : « Nous sommes journalistes, donnez-nous de l'argent » même quand ils ne sont pas conviés.

Parlons du G20. Il faut que nous ayons le courage de mettre fin à ce phénomène qui ramène à plus de 50 ans en arrière, le travail abattu par le journaliste togolais.

Avez-vous des pistes de solutions pour pouvoir mettre fin à ce phénomène ?

Il nous revient à nous tous de nous organiser. C'est parce que nous avons accepté que les structures et organisateurs d'événements nous traitent comme des moins que rien, que le G20 prospère.

Vous savez tous qu'au Togo, que ce soient les ministères, les sociétés d'Etat, le secteur privé dans son ensemble, les ONG, le système des Nations Unies ou toute autre structure, lorsque les gens organisent leurs activités, ils nous invitent mais ne nous payent pas nos prestations. Ils ne nous font pas faire des factures pour le travail abattu.

D'ailleurs c'est devenu une tradition

qui dit que pour la presse togolaise, quand la conférence est sérieuse, il faut donner 10.000 Fcfa. Quand on veut, on peut donner 3000 Fcfa ou même 2000 Fcfa. Mais nous laissons nos rédacteurs aller suivre ces conférences de presse et revenir produire des articles que nous publions dans nos colonnes avec tout ce que cela nous coûte en frais de production.

Nous publions volontiers les activités du Système des Nations Unies, des entreprises d'Etat, des ONG ou mêmes des structures commerciales de la place, sans rien exiger, sans leur tendre des factures pour les prestations demandées. Nous leur faisons de la publicité gratuitement sans rien prendre en retour alors que nous galérons pour exister et faire notre travail. Quelle est la définition du mot travail ? C'est rendre un service et attendre en retour une rémunération, n'est-ce pas ? Pour la presse togolaise, ce n'est jamais le cas.

Mais ceci doit prendre fin. La solution que nous avons aujourd'hui en poche, c'est de faire payer dorénavant nos prestations afin de vivre de notre travail. Très prochainement, le CONAPP va sortir un communiqué pour annoncer des mesures destinées à assainir le milieu.

Nous sommes en train d'envisager la possibilité de faire en sorte qu'à partir du mois de janvier 2020, personne ne puisse inviter des journalistes pour une couverture médiatique sans avoir payé une facture au préalable. Personne ne pourra plus donc inviter des journalistes pour une couverture médiatique sans payer une facture pour le service rendu.

La presse a des impôts à payer, des frais fixes et variables à payer, et la Caisse nationale de sécurité sociale nous traquent. C'est parce que nous avons accepté que les gens donnent à nos rédacteurs 5000 Fcfa et ont droit à un article d'une page, ou à des temps d'antenne, qu'on pense que la presse

togolaise coûte 5000 Fcfa. La presse togolaise ne coûte pas 5000 Fcfa, sa valeur dépasse de loin cela.

Lorsque le communiqué va sortir et que les gens vont s'aventurer encore à partager de l'argent sur des lieux de reportage, ce sera à leur risque et péril. On n'acceptera plus cela. Nous allons mettre en place une cellule de veille des médias pour que désormais sur les lieux de reportage, les gens ne puissent plus émarger et donner une image dégradée de la presse aux yeux des invités et du public. Le phénomène de liste d'émargement est fini.

Désormais lorsqu'on invite un organe de presse, le journaliste qui y va n'a pas besoin de laisser son nom sur une liste, ni de s'aligner pour retirer 2000 ou 5000 Fcfa. Nous allons dire à tous les acteurs que désormais, on n'a pas besoin de liste d'émargement sur les lieux de reportage ni dans un bureau. Nous savons comment cela se passe et nous allons publier bientôt la grille correspondant à chaque activité et à chaque forme de média afin que tous les acteurs s'y conforment à partir de janvier 2020.

Et ainsi, nous allons en finir avec cette question qui vilipende, qui insulte et qui met dans les caniveaux, l'honneur et l'image du journaliste togolais. C'est à nous de régler la question et à partir de 2020, ensemble avec toute la presse togolaise et les autres organisations, nous veillerons à ce qu'aucun journaliste ne puisse aller prendre 1F sur des lieux de reportage et qu'aucun acteur de ce pays, ne puisse faire émarger une fiche sur les lieux de reportage. Une cellule de veille jouera le rôle de gardien et traquera les contrevenants.

Tous les corps de métier vivent de leur travail et ont des grilles pour leurs prestations, sauf les journalistes qui acceptent de travailler gratuitement et d'être traitée comme des mendiants. Il faut que ça

prenne fin.

Vous parlez depuis un temps de couverture santé pour vos membres et de mutuelle. Où en est le CONAPP sur ce dossier ?

Nous sommes actuellement à la phase de préparation des dossiers. Nous allons bientôt convier tous les confrères pour des échanges sur ces questions. Après ces échanges, nous allons procéder au lancement de la mutuelle de la presse. Un monde qui se veut sérieux, doit mettre en place tout ce qu'il lui faut pour pouvoir évoluer. On ne saurait croire à une presse responsable et épanouie au Togo sans une mutuelle efficace qui permette aux journalistes de faire des prêts, de régler leurs petits soucis de la vie ou de financer leurs projets.

C'est pour nous une honte que des confrères souffrants, doivent d'abord passer par des messages whatsapp et demander de l'aide pour pouvoir se soigner. Faisons en sorte d'être le véritable 4ème pouvoir.

Les élections présidentielles de 2020 sont à nos portes et nous savons le rôle ô combien important de la communication dans la réussite d'une élection. Que fait le CONAPP pour que les médias jouent efficacement leur rôle ?

Vous connaissez bien notre pays comme d'ailleurs beaucoup d'autres pays africains. Lorsque les élections s'annoncent, cela a été toujours une source de tension. Lorsque nous faisons référence à ce qui s'est passé au Rwanda avec radio Mille Collines et aussi, lorsque nous faisons référence au rôle de la presse dans la crise ivoirienne, nous comprenons aisément que la presse togolaise doit travailler surtout quand on est en face d'une élection présidentielle aussi cruciale que celle de 2020.

Ce n'est plus à démontrer, la presse togolaise a depuis toujours fait le bon boulot. C'est d'ailleurs pour cette raison que notre pays est à l'abri de l'implosion. Les élections présidentielles qui s'annoncent intéressent tout le monde, y compris nous les journalistes. Et c'est d'ailleurs pour cette raison qu'une session de formation aura lieu avec notre partenaire privilégié, Reporter Sans Frontières à partir du 20 décembre prochain.

Reporter Sans Frontières viendra avec ses experts et formera l'ensemble des journalistes togolais sur la question de la couverture médiatique des élections.

Mais avant tout, nous avons l'obligation et le devoir de préserver notre pays contre tout risque de basculement et c'est pour cela qu'à chaque instant que nous avons l'occasion, nous interpellons les consciences des uns et des autres et appelons tous les confrères à plus de responsabilité pour préserver notre nation. Le Togo n'est pas la propriété des politiques. C'est ce que nous avons comme patrimoine commun, nous tous citoyens togolais et nous devons faire en sorte de le léguer aux générations futures et à venir.

Nous sommes donc engagés à travailler en sorte que le Togo ait des élections présidentielles apaisées et c'est cela qui est notre credo, c'est cela qui est notre leitmotiv et nous pensons qu'avec la hauteur et la maturité de l'ensemble de nos confrères, nous arriverons à faire en sorte que tout se passe en toute quiétude.

Chaque année, le CONAPP organise un grand événement qui est les Journées Portes Ouvertes de la Presse (JPO). Quelle ville du Togo accueillera cet événement cette année ?

Après la ville de Sokodé l'année dernière, nous sommes toujours en train de monter vers le Nord avant de revenir vers Lomé. Il y a eu au moins quatre éditions qui se sont déroulées dans la région Maritime. L'année dernière nous étions dans la région Centrale et maintenant, nous sommes en train d'aller vers une édition exceptionnelle nous appelons : « Spéciales Journées Portes Ouvertes Savanes-Kara ». Autrement dit, les Journées Portes Ouvertes de la presse de cette année auront lieu à Kara mais ça va regrouper tous les journalistes de la région des Savanes et de tout le pays qui se réuniront à Kara.

Marcel SOGLO

Source : Afreepress.info

« PENSIONS VIEILLESSE POUR TOUS » au " Profit des Travailleurs Indépendants

LA CNSS ET LE BIT POURSUIVENT LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DANS LES REGIONS SEPTENTRIONALES



La campagne d'information, de sensibilisation et de concertation sur le nouveau produit "Pension Vieillesse pour Tous" des travailleurs indépendants et des acteurs de l'économie informelle démarrée à Lomé la semaine dernière, suit son chemin.

Après l'étape de la région des Savanes qui a rassemblé plusieurs participants issus des différents secteurs privés à Dapaong le mardi 12 novembre dernier, c'est la ville de Kara qui accueillait à son tour la deuxième étape de ladite campagne hier jeudi 14 novembre 2019. Le Colonel Didier Bakali, préfet de la Kozah, a ouvert la séance en conviant les travailleurs du secteur privés à adhérer massivement à ce nouveau produit mis en place par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS). Il a également salué les acteurs (le Gouvernement, la CNSS, le Bureau International du Travail (BIT)) pour son partenariat grâce auquel cette opportunité est offerte aux Hommes du 3ième âge qui ont fait leur carrière dans l'économie informelle.

Des séances d'explication, des échanges, des témoignages vivants sur la nécessité de la protection sociale en général et en particulier l'assurance vieillesse ainsi que plusieurs communications ont enrichi ces séances.

Vecteur de la croissance économique et droit fondamental qui imprègne la vie de l'Homme, la protection sociale en général et en particulier la pension vieillesse est également un instrument de lutte contre la pauvreté sur toutes ces formes. Elle permettra aux travailleurs indépendants et aux acteurs de l'économie informelle (médecins, imams, prêtres, artistes, artisans, architectes, pharmaciens journalistes

de la presse privée, avocats, des ministres de cultes...) de mieux préparer leur retraite. " Aujourd'hui, la pension vieillesse est une opportunité pour tous", a-t-il expliqué Mr Pianté Tchilabalo, Directeur du département Techniques des Prestations à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale. Pour le Directeur Général Adjoint du Travail Mr Kondo Loking, "c'est un produit qui vient au profit de ceux qui ont été longtemps oubliés".

L'objectif est d'amener ces travailleurs qui sont les plus importants de la chaîne économique du Togo, à souscrire à l'assurance vieillesse et à lutter efficacement contre la pauvreté.

Le processus consiste à ouvrir un compte social à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, d'accumuler un capital à travers des cotisations libres basées sur la capacité financière du travailleur qui peut en fin prétendre bénéficier d'une "rente viagère" également profitable pour ses ayants droits au-delà.

La pension vieillesse, selon Mr Abalo Esozomna Parfait, Représentant du Bureau International du Travail, est une traduction parfaite de la vision des pouvoirs publics qui est de mettre l'Homme au cœur des actions pour le développement comme l'inscrit dans l'axe 3 du Plan National du Développement (PND), "consolider le développement social et renforcer le mécanisme d'inclusion". Les populations ciblées ont manifesté leur engouement à adhérer à ce nouveau produit mis à leur disposition. Les prochaines étapes amèneront l'équipe à Sokodé, Atakpamé, Kpalimé et Tsevie.

TOURNEE NATIONALE D'EXPLICATION DES ENJEUX DU PND AUPRES DES AGENTS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE



Une équipe gouvernementale composée du ministre de la Fonction publique, du travail et de la réforme administrative, M. Gilbert BAWARA, du ministre de la Santé et de l'hygiène publique Prof Mustaffa MIJIYAWA et du ministre de l'Enseignement technique et de l'insertion professionnelle, M. Tairou BAGBIEGUE a démarré à Atakpamé en fin de semaine dernière une tournée de sensibilisation à l'endroit des agents de l'administration publique.

L'objectif de cette tournée à caractère national qui a débuté par la ville d'Atakpamé, est d'échanger avec les chefs et cadres des différents secteurs de la fonction publique de la région des

Plateaux sur des questions portant sur la qualité de l'administration et les services publics du Togo.

En leur prodiguant d'utiles conseils et en leur soulignant l'importance du travail bien fait dans la mise en œuvre du PND, l'équipe gouvernementale a sensibilisé l'assistance sur les bonnes pratiques à adopter par les agents de l'Etat dans l'exercice de leur fonction. Les objectifs du PND pour l'équipe sont bien entendu la création d'emplois décents, l'amélioration des revenus des citoyens et des services sociaux de base. Conformément à la déclaration faite par le Président de la République, Faure Gnassingbé dans son discours du 26 avril dernier, a poursuivi M. Bawara les salaires vont effectivement

connaître une hausse pour les fonctionnaires d'Etat et pour les retraités en janvier 2020.

Parlant du projet de contractualisation des centres de soins du pays mise en place par le gouvernement, le ministre Mijiyawa éclaire les lanternes. « La contractualisation n'est pas une privatisation des hôpitaux du pays, mais une façon de confier leur gestion à d'autres structures mieux organisées et compétentes en la matière », a-t-il dit. Le ministre Tairou BAGBIEGUE insiste pour sa part sur la « main d'œuvre qualifiée et disponible » en ce qui concerne le PND, invitant les diplômés et étudiants togolais à s'orienter davantage vers une formation adaptée aux besoins du marché de l'emploi. **E.J.**

Défection au sein des FDR

DOCTEUR JEAN EMMANUEL GNAGNON CLAQUE LA PORTE



«Après avoir longuement réfléchi, et ayant pris conscience des nombreuses limites du système politique actuel dans notre pays, j'ai pris la difficile et grave décision de prendre ma liberté vis-à-vis de tout carcan politique pour répondre à un appel citoyen et à un devoir de génération"; "Je garde ma part d'héritage de l'idéologie politique humaniste, fédératrice et progressiste des FDR, des valeurs d'amour, de liberté, de travail et de justice de ses militants"; "Je reste convaincu que notre pays connaîtra un avenir meilleur où toutes ses filles et tous ses fils se mettront ensemble pour construire une Nation puissante et glorieuse, dans un esprit de pardon, de réconciliation et de restauration nationale". Que le Dieu Très Haut protège et bénisse le Togo, l'Or de l'Humanité !" Cette émouvante lettre est signée Dr Emmanuel Jean Gnagnon, le désormais Secrétaire Général des Forces Démocratiques pour la République.

Il a claqué les portes du parti aux emblèmes de parapluie en faisant de sensationnelles déclarations sur les réseaux sociaux.

C'est par le biais de sa page Facebook qu'il a faire ses adieux à ses camarades politiques. Pour le moment, le seul motif que cet ex lieutenant de Maître Paul Dodji Apévon évoque, est de "répondre à un appel citoyen et à un devoir de génération".

On se demande ce qui se passe au juste dans le rang de l'opposition en général avec tant défection surtout à la veille d'une importante échéance électorale? Le wait and see.

Togoreveil

« JE REELIS FAURE ESSOZIMNA GNASSINGBE AU PREMIER TOUR EN 2020 »

Le MTPT lance officiellement ses activités



Le Mouvement Togo Pour Tous (MTPT), nouveau mouvement pour le soutien au président Faure Gnassingbé, a été officiellement lancé ce dimanche 10 octobre à Lomé. Présidé par M. Beausoleil Obeku, ce mouvement a été créé depuis "le 27 octobre 2019 par les membres fondateurs du mouvement Touche Pas à Mon Président (TPMP) afin de répondre aux nouvelles données et pour plus d'efficacité d'action".

Le Mouvement Togo Pour Tous est un mouvement citoyen qui a pour but de contribuer à la consolidation de la démocratie et de l'État de droit pour un développement harmonieux du Togo en soutenant la politique et la vision de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE. Pour le président M. Obeku, le MTPT est créé pour poursuivre la mission assignés en créant le Mouvement Touche pas à mon Président.

Il s'agit de mobiliser les togolais autour de la vision et la politique de développement du président Faure. Les membres du mouvement veulent à travers des campagnes de sensibilisation à l'éducation civique et citoyenne de toutes les couches de la société œuvrer afin de renforcer et de consolider la démocratie, l'état de droit puis le

respect de la légalité et la légitimité des institutions de la République. Le mouvement veut ainsi travailler pour la préservation de la paix, la sécurité, la cohésion, le vivre ensemble et répondre aux nouvelles données pour plus d'efficacité d'action. « Nous savons qu'avec Touche pas à mon Président depuis 2017, nous avions posé beaucoup d'actions et expliqué aux togolais le bien fondé du respect des institutions de la république et en premier lieu le Président de la République. Nous nous sommes donnés comme objectif avec le Mouvement Togo Pour Tous de continuer le travail et de se battre pour que le président soit réélu au premier tour aux élections présidentielles de 2020 », a-t-il souligné le président Obéku

Pour ce mouvement l'homme du Développement dans la paix et la sécurité est le président Faure Essozimna GNASSINGBE. Ainsi à travers le thème « Je réélis Faure Essozimna Gnassingbé au premier tour en 2020 », le MTPT invite tous les togolais résidents ou de la diaspora à porter massivement leur choix sur lui au premier tour en 2020, "si celui-ci venait à solliciter le suffrage du peuple".

Elysée J.

Choco NOOR
Original

225g **PRIX: 500F CFA**

450g **PRIX: 1000F CFA**

Produit au Togo par **NEW ROAD COMPANY**
TOTSI, RUE PHARMACIE NATION LOMÉ - TOGO - Tél : +228 93 25 25 17



CHOISISSEZ VOTRE FORFAIT **DOUBLE PLAY** **DATA & VOIX!**

**bénéficiez aussi des appels gratuits
au Togo et vers l'International**

DOUBLE PLAY MAXI

Vitesse de connexion
jusqu'à 12 Mbps

12 000

F CFA/MOIS

• Appels téléphoniques offerts

DOUBLE PLAY PLUS

Vitesse de connexion
jusqu'à 20 Mbps

20 000

F CFA/MOIS

• Appels téléphoniques offerts

DOUBLE PLAY BRONZE

Vitesse de connexion
jusqu'à 25 Mbps

25 000

F CFA/MOIS

• Appels téléphoniques offerts

DOUBLE PLAY RAPID BOX

Vitesse de connexion
jusqu'à 20 Mbps

15 000

F CFA/MOIS

• Appels téléphoniques offerts

DOUBLE PLAY ARGENT

Vitesse de connexion
jusqu'à 50 Mbps

30 000

F CFA/MOIS

• Appels téléphoniques offerts

DOUBLE PLAY OR

Vitesse de connexion
jusqu'à 100 Mbps

49 000

F CFA/MOIS

• Appels téléphoniques offerts

avec tous les avantages suivants :

- ☑ accès **Internet illimité**
- ☑ **appels illimités** du fixe vers le fixe
- ☑ jusqu'à **120 minutes d'appels** offertes vers le mobile Togocel
- ☑ jusqu'à **120 minutes d'appels** offertes vers l'international
(France, USA & Canada)...*bientôt.*

la fibre
chez vous

Le Très Haut Débit Fixe

jusqu'à 100 Mbps

Infos & réservations:

112 / 70 43 30 00

Offres soumises à conditions

Adopter les OFFRES DOUBLE PLAY du Groupe Togocom, c'est participer au développement du Togo

© 11/22 22 01 11
FOO TOGO TELECOM

www.togotelecom.tg

Des rencontres des autorités maritimes avec les délégations IRB et le DEA

LES GRECS ET LES AMERICAINS ACTIFS POUR RELEVER L'IMAGE DU PAVILLON TOGOLAIS A L'INTERNATIONAL



Les Autorités du secteur maritime du Togo ont organisé du 11 au 14 novembre 2019 à Lomé des rencontres avec les délégations de l'International Registration Bureau (IRB) et le Département d'Etat Américain. La cérémonie de clôture des rencontres a été présidée par le ministre conseiller pour la mer Stanislas Baba.

La réunion avec la délégation du DEA a pour objectif de discuter sur la mise en œuvre de la

Résolution 2231 du Conseil de sécurité des Nations Unies et l'accompagnement du Togo dans le respect des Résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies relatives au transport maritime internationale. Tandis que la rencontre avec le partenaire IRB a pour intérêt l'amélioration de la gouvernance du registre du pavillon togolais. « Nous devons améliorer l'image internationale de notre pavillon Nous avons fait avec nos partenaires grecs

et américain le constat que d'une manière global le pavillon togolais se comporte honorablement en dépit de notation de certains structure de contrôle qui ont une mauvaise perception laquelle perception n'est pas souvent liées à des facteurs techniques mais liée à d'autres considérations », a souligné le ministre conseiller pour la mer Stanislas Baba.

Les échanges ont porté de part et d'autres sur plusieurs points.

Concernant l'examen des conditions de mise en œuvre des Résolutions 2231 et 1373 du Conseil de sécurité des Nations Unies, la délégation américaine les efforts du gouvernement dans la lutte contre les personnes qui commettent ou tentent de commettre les actes illicites. Elle a reconnu que le Togo coopère pleinement et a cependant souhaité l'intensification de la lutte contre les réseaux criminels dans le secteur maritime. La délégation américaine a souhaité que le Togo adhère au memorandum d'entente sur le partage d'information avec certains grands pavillons internationaux appelé « RISC ». La partie togolaise a exprimé sa reconnaissance à la délégation du DEA pour ses encouragements et a exposé ses préoccupations.

Par rapport à l'état des lieux du pavillon togolais et l'amélioration de son image à l'international, la concession IRB Grec et la partie togolaise ont passé en revue les rapports des différents MOU. Quant à l'analyse de la situation des contrôles effectués au titre de l'Etat de pavillon et l'échange sur l'amélioration du fonctionnement internationale, il a été admis d'un commun accord que des modifications soient apportées au contact de concession en vue d'une plus grande implication de l'Administration maritime togolaise dans le processus d'enregistrement des navires, dans les contrôles au titre

de l'Etat de pavillon et dans la gestion des bases de données.

En réaffirmant leur disponibilité à travailler pour relever l'image du pavillon togolais à l'international, les responsables de IRB ont souligné que les efforts seront permanents en vue d'apporter leur contribution à l'amélioration du fonctionnement du registre internationale des navires et son accompagnement parmi les grandes nations du monde. Ils suggèrent l'intégration du registre international dans l'arsenal juridique au Togo. La partie togolaise s'est engagée à revoir les textes de portée pertinente qui servent les intérêts du Togo. Pour Georges Glaras, président de l'IRB d'importantes décisions ont été prises telles que la mise en place une société d'agence d'équipage pour la formation de jeunes togolais, la formation du personnel technique de la direction des affaires maritime pour leur permettre d'avoir des compétences techniques ; la formation du personnel de la Direction des affaires maritimes.

L'IRB est une société d'immatriculation des navires, désignée et autorisée par le Togo pour exercer l'immatriculation des navires et s'acquitter des obligations du registre international des navires battant pavillon togolais d'une part, et d'autre part avec une délégation du Département d'Etat Américain (DEA).

Komla Y.

Mise en commun et partage des informations sur protection sociale

LE GOUVERNEMENT LANCE LE www.protectionsocialetoغو.net



Le Comité National pour la Promotion de la Protection Sociale (CNPPS), organe national pour le suivi de l'enfance au Togo en collaboration avec l'UNICEF a lancé ce jeudi 14 juin 2019 à Lomé le site internet de la protection sociale au Togo. Il s'agit de www.protectionsocialetoغو.net. La cérémonie de lancement a été présidée par le Directeur de cabinet du ministère de la Fonction publique, du Travail, de la Réforme administrative et de la Protection sociale représentant son ministre de tutelle M. Alandja Sampo en présence de Mme Fosca Giulidori, Représentante Ajointe de l'UNICEF au Togo.

Pour M. Bignandi Palakinyèm, Directeur Général du CNPPS, le site internet vient renforcer la stratégie de communication de la protection sociale mise en place depuis 2017. Il permet de mettre en lumière les efforts du gouvernement en matière de protection sociale et susciter l'accompagnement des partenaires.

La Représentante Ajointe

de l'UNICEF au Togo, Mme Fosca Giulidori a quant à elle félicité le gouvernement et réitère la volonté de son institution à accompagner le Togo dans ces initiatives « visant à accroître les mesures de protections sociale pour la population et en particulier pour les enfants. » « Ce site permettra une meilleure coordination de toutes les parties prenantes, l'accès de l'information par le citoyen sur les différents programmes de protection sociale mise en œuvre au Togo et pour les partenaires techniques et financiers une meilleure coordination de leurs actions sur la protection sociale », a-t-elle souligné.

Le site qui va être gérés par 4 administrateurs présente les aspects de la protection sociale. La configuration présente entre autres les activités, la vision, les contacts, les partenaires techniques, des articles, des annonces, des projets, la documentation, des images, la foires aux questions (FAQ) permettant à la population de poser leurs inquiétudes.

En rappelant les efforts du

gouvernement en matière de la protection sociale, le représentant du ministre en charge de la protection sociale M. Alandja Sampo a salué l'initiative du CNPPS. « D'importants efforts engagés ces dernières années se poursuivent et se consolident constamment avec divers mesures, actions et initiatives visant à consolider le développement social et à renforcer continuellement les mécanismes d'inclusion sociale dans notre pays. L'inclusion sociale prescrit par le Plan National de Développement (PND) constitue une priorité qui bénéficie déjà des projets centré sur une meilleure couverture sociale aux populations. Cependant ses mesures ne seront efficacement bénéfiques et rentables que si elles sont connues des groupes cible. Il apparait donc important de développer une stratégie de communication autour de la thématique afin de rendre visible les incitatives et actions mais également et les actions future d'optimiser les ressources et d'orienter les prise de décision »

K.YAWO

KIOSQUE PRODUITS TOGOLAIS & **EVELINE GRATIAS - NONIVIE-OR**

vous proposent

PUR JUS DE NONI

- Antibiotique
- Antivirale
- Anti-inflammatoire
- Antiparasite

Le noni contient plusieurs autres propriétés, 17 acides aminés et est 140 fois plus puissant que n'importe quel antioxydant connu

585, Rue du Grand Séminaire à côté du Marché de Hédzranawoé en face de l'Ets Vins d'Italie
Tél.: (+228) 93 53 82 18 / 22 61 13 02 / 23 20 89 19

Passez des **nuits**
paisibles avec les **forfaits**

DATA NUIT TAPEZ ***919*10#**

Des Gigas
nuits !!!

Forfaits	Tarifs	Volume	Validité
Nuit Mini	450. FCFA	2 Go	1 jour (22h à 6h)
Nuit Maxi	900. FCFA	3 Go	3 jours (22h à 6h)

Chaque type de forfait est cumulable en solde
 et en durée de validité. **SOLDE *919*8*2#**



service client : 888 www.facebook.com/Togocel www.twitter.com/togocel_lg [Instagram/Togocellulaire](https://www.instagram.com/Togocellulaire) www.togocel.tg certifiée ISO 9001 : 2015; ISO 14001 : 2015 et ISO 27001 : 2013